

Bulletin
de liaison
pour les militants
de la CSN



le travail des militants

Numéro 9
Octobre 1976

Le budget de l'information capitaliste



LE DEVOIR

Fais ce que dois



vol. LXVIII - No 220

Montréal, mardi 21 septembre 1976

L'unité syndicale: processus enclenché!



le travail des militants

Ce mois-ci, le Travail des militants se penche sur l'unité syndicale. On y trouvera aussi des articles sur les récents gains de la Fédération du Commerce, sur la journée du 14 octobre, sur l'information capitaliste au Québec. On y parle des conflits, du Chili trois ans après le coup d'Etat, du Bill 41 qui donne de nombreux pouvoirs aux commissions d'enquête.

Nous tenons à rappeler que le Travail des militants s'adresse principalement aux militants de la CSN. Si vous avez des nouvelles, opinions, analyses, commentaires ou photos, vous pouvez les faire parvenir au service d'information de la CSN. De plus, si vous voulez que le Bulletin traite d'un sujet particulier, on se fera un plaisir d'essayer de répondre à votre demande.

Le Travail des militants
Bulletin de Liaison des
militants de la CSN
Produit par le Service
d'information de la CSN
1001 St-Denis, Montréal,
842-3181, poste 408

Coordonnateur:
Clément Gaumont.

Photographie:
Jean-Claude Champagne,
Guy Turcot, Michel Giroux.
Tirage: 4,000.

Lithographié par Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent



Depuis quelques semaines, les travailleurs de Métropolitain Sud et Métropolitain Provincial manifestent devant le terminus des autobus Voyageur à Montréal. Ces travailleurs, en grève depuis juillet, veulent amener Power Corporation - Paul Desmarais à négocier avec eux. On sait que Power prétend qu'il n'est pas le véritable propriétaire de Métropolitain Sud et Provincial. Mais il n'a aucunement démenti les recherches effectuées par la CSN et qui prouvent bien que Power contrôle ces deux compagnies de transport. Les grévistes sont actuellement sous le coup de poursuites totalisant un demi-million de dollars pour avoir défié l'injonction de Desmarais. Les travailleurs de la région de Montréal sont invités à les appuyer.

Le budget de l'information capitaliste

Quand on parle d'information, on entend souvent les phrases suivantes: "Les gens ne lisent plus" ou encore "A quoi ça sert de faire de l'information". Pourtant, à regarder la machine de propagande de l'adversaire, on se rend vite compte que non seulement les gens lisent encore et qu'il est nécessaire pour une centrale de s'occuper de l'information mais aussi que la machine de propagande du système capitaliste dispose de moyens techniques et financiers à faire rêver un Goebbels, l'architecte de la propagande d'Hitler.

En 1975, il se vendait chaque jour au Québec près de un million cent mille journaux quotidiens. Les quatorze quotidiens sont pour la plupart entre les mains de trusts qui ont intérêt à ce que le système capitaliste se maintienne. Les québécois ont aussi le choix entre 46 hebdomadaires nationaux qui se vendent chaque semaine à quatre cent mille exemplaires. Nous dépensons chaque semaine plus d'un demi-million de dollars pour l'achat de ces hebdomadaires nationaux. On pourrait ajouter aussi les hebdomadaires A-1 qui sont lus par près de 200 mille personnes et les quelques 200 autres hebdomadaires régionaux qui atteignent presque tous les Québécois.

Au Canada, les médias capitalistes disposent d'un budget de \$2.171 milliards dont \$1.3 milliard provient des revenus de la publicité. **On dépense donc chaque jour près de \$5.1 millions pour convaincre les Canadiens qu'ils vivent dans un système "qui donne une chance égale à tous".** Bref,



Vol. LXVIII - No 220

Montréal, mardi 21 septembre 1976

"Les corporations privées en sont venues à exercer une domination des esprits et du comportement semblable à celle qu'exerçait l'Eglise au Moyen-Age"

(Information-Opium.)

nous sommes noyés par l'idéologie dominante. Ajoutons à ce budget les panneaux de Claude Néon ou les feuillets publicitaires qu'on glisse dans votre boîte aux lettres et on atteint facilement le 2.5 milliards.

L'idéologie dominante est charriée par 34 postes de télévision, tout dépendant si vous êtes abonné au câble ou non, et par 79 stations de radio qui couvrent la province.

On ne peut y échapper. Du journal à la radio, de la télévision au magazine, tout n'est que le reflet de l'idéologie dominante. De la subtilité des messages publicitaires qui font croire qu'avec Master Charge vous êtes quelqu'un, en passant par l'éditorial inspiré du dernier discours du président de la Chambre de Commerce locale.

Plus de 80% des voitures ont une radio qui fonctionne à 67% du temps d'emploi de la voiture. Dans une journée moyenne, la radio est écoutée par 71% des hommes et 73% des femmes de 18 ans et plus. La femme y consacre près de 3 heures par jour, l'homme un peu moins.

En 1968, l'auditoire québécois quotidien de l'ensemble des postes de télévision se chiffrait, en soirée, à 6 millions 65 mille personnes (les téléspectateurs qui changent de canaux y sont comptés deux fois).

Cette machine de propagande appartient aux Paul Desmarais, Jacques Francoeur, Péladeau, Giguère ou Beaubien. Dans le plus neutre (!), c'est l'Etat fédéral ou provincial qui détient le contrôle.

De Allô Police à Photo-Police, de Sexkiri à Partenaires sans oublier Entre Couples, de Photo Vedettes au Journal des Vedettes, Nouveau Samedi et Echos Vedettes, on ne vise qu'un but. Un but très politique: faire oublier les problèmes de la société aux lecteurs. Ces hebdomadaires sont en quelque sorte un opium pour le peuple. On y apprendra que Ursula Andress n'est pas une mangeuse d'hommes et pourquoi Réal Giguère est aimé par les femmes.

Si Michelle Richard fait la première page, c'est parce qu'elle s'inquiète de la santé de son petit chien et non pas de la condition de ceux qui travaillent au plan-boni.

On y cultive le "vedettariat". On vous fera croire que votre femme n'est pas une femme parce qu'elle n'aime pas être fouettée comme les belles d'Histoire d'O, que vous accèderez à la vie facile si votre enfant se révèle être un p'tit Simard, que vous changerez toute votre vie si vous êtes l'heureuse gagnante d'un souper avec Joël Denis.

On y cultive le voyeurisme, ou si vous préférez la passivité, et on encourage la résignation. On y trouvera trois pages sur cette femme qui accepte son malheur. Son mari est mort dans un accident de la construction: c'est la faute de la destinée, surtout pas de l'entrepreneur en construction. Entre le professeur Gazon et le courrier du coeur de madame X, peu de différence dans les réponses. Si vous avez un problème de salaire minimum, allez voir un avocat. Ne pensez surtout pas à vous syndiquer ou à entreprendre une démarche collective. Les solutions individuelles sont certainement les meilleures... vo-

**Les journaux
de crimes
de fesses
et de vedettes:
une presse
d'extrême droite**



L'impérialisme américain et européen dans l'édition est omniprésent.

tre patron a peut-être fait une erreur!

La presse "jaune" n'est rien d'autre qu'une presse d'extrême droite. Non seulement combat-elle pour endormir tout éveil de conscience sociale mais elle cultive aussi les instincts punitifs qui favorisent les régimes de droite. Les vedettes ont le respect de l'ordre, des valeurs établies, ne parlent jamais de politique ou de problèmes sociaux, comme si elles vivaient sur une autre planète.

On ne parlera pas de l'Union des Artistes qui permet à des scabs de traverser les lignes de piquetage comme cela s'est passé à Télé-Métropole ou encore de Frenchie Jarraud qui joue les scabs à CKVL. Mais par contre on fera rêver une fille d'ouvrier qu'elle épousera peut-être tel chanteur qui possède deux bungalow, trois voitures sports et un chalet dans le Nord.

Le lecteur de ces revues est habituellement issu de milieux populaires. En les abreuvant de rêves, on perpétue leur aliénation. En voyant une nouvelle malheureuse, il se dira "heureusement que ça ne m'est pas arrivé". En lisant une nouvelle heureuse: "Cela aurait pu être moi, cela peut m'arriver".

Quant à la violence dans les journaux, elle tire sans doute son origine du type de société dans laquelle nous vivons, une société fondamentalement violente basée sur l'antagonisme entre deux classes. À cette violence de classes qui potentiellement peuvent s'affronter, on substitue une violence de héros qui meurent toujours un revolver à la main, comme Richard Blass. Le héros ne s'est pas battu pour améliorer la société, il s'est battu pour s'enrichir... et il a été puni.

VOL. 8—NO. 12 20 SEPTEMBRE, 1976

60¢

Sexkiri

PAS D'INFLATION QUAND ON RIT! JOURNAL DU RIRE POUR ADULTES

AUTOPSIE des téléromans

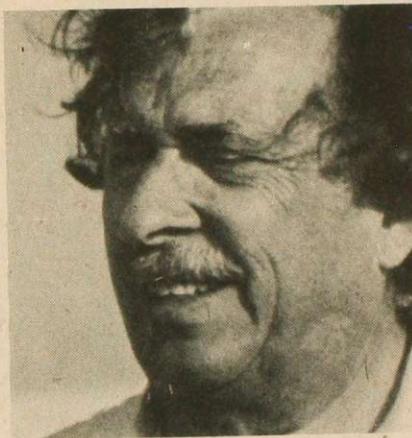
Les téléromans sont au sommet des cotes d'écoute. Nous croyons avoir le choix entre les "Berger", "Rue des Pignons" et "Quinze ans plus tard" alors qu'en fait, nous n'avons pas de véritable choix, sinon de ne pas écouter ces émissions. Nous n'avons pas le choix, parce que les histoires sont les mêmes, inspirées des mêmes visions de la société. Le monde y est immuable, chacun a sa place, les inégalités sont naturelles.

La réalité y est déformée. Dans un quartier populaire de Montréal, **rue des Pignons**, on ne trouve aucun ouvrier. Des assistés sociaux qui sont ivrognes, oui! Des p'tit bum comme Maurice Milot qui deviennent millionnaires, oui! Pas d'ouvriers qui ont des accidents de travail ou qui ont les nerfs en boule à force de travailler sur les shifts. Des docteurs gentils qui se dépensent sans relâche en oubliant de demander la castonguette, oui! Des Janine Jarry, fille de contremaître, qui épousent des millionnaires, oui! Des travailleurs en grève, qui prennent conscience de l'exploitation, non!

Les téléromans teintent la réalité de couleurs. Et ça fait l'affaire de la classe dominante qui légitime ainsi ses privilèges, son exploitation des travailleurs. Si les téléromans ne vont pas à l'encontre des valeurs et des modes de vie pro-

posés par la publicité, c'est pour servir celle-ci.

Dans **Quinze ans plus tard**, les Latour ont vendu leur maison d'Outremont (Le West-



"Sort humain de sort humain" est la seule explication des injustices faites aux travailleurs.

mount des francophones mont-réalais) car il était impossible de l'entretenir à cause de la pénurie de domestiques. On peut déjà voir que ce téléroman promet d'en faire rêver plusieurs. Là encore, on ne trouve pas d'ouvrier même si Latour-fils possède une entreprise très prospère. Les problèmes bien sûr seront individualisés. Les solutions ne sont pas collectives ou quand elles le seront, ce sera du genre "animation sociale de l'abbé Dorval" qui organise des bingo et des parties de sucre avec la générosité d'un bourgeois qui est toujours très sympathique.

Dans les téléromans, il n'y a que des malheurs naturels. Les maladies ne sont pas industrielles mais naturelles. Le patient se rétablit toujours. Il y a des espions, des accusations de meurtre non fondées mais la justice triomphe toujours, comme dans la vraie vie. Les policiers y sont courtois et gentils. Les industriels comme le père Berger doivent leurs succès à la ténacité, la combattivité.

Dans les téléromans, tout le monde a "sa" chance de sortir de son trou. Avec le billet de mini-loto ou avec la détermination personnelle. C'est le seul changement permis. L'ascension d'une classe à une autre est individuelle. Les rapports économiques, les rapports d'une classe à une autre, sont inexistantes.

Depuis 20 ans, **rue des Pignons** répand l'idéologie dominante; à la radio d'abord puis à la télévision depuis 11 ans. **Les Berger** sont en bonne voie d'établir un record semblable tandis que **Quinze ans plus tard** est la suite de **la pension Velder** et **Métropole**. Cette idéologie nous a tous touchés, nous, et parfois même nos parents. Y échapper, c'est remettre en question la société dans laquelle nous vivons. Une remise en question qui ne nous viendra pas des téléromans.

La femme: un accessoire pour la T-V

La femme est un objet de publicité, c'est connu. Mais elle est aussi un accessoire dans les émissions télévisées. Une étude, réalisée à partir de photographies d'images télévisées prises à toutes les trois minutes entre sept et onze heures le soir à quatre canaux de télévision, nous apprend des choses on ne peut plus intéressantes sur la femme à la télévision.

Alors qu'aux postes francophones, 83.3% des photos représentaient la femme dans sa cuisine ou à parler avec un homme, les postes anglophones ne la représentaient dans cette situation que dans 43.2% des photographies. Si la femme se retrouvait dans 44.8% des images anglaises dans un milieu de travail, elle n'y était présente que dans 3.7% au réseau français. La Québécoise est passée de la cuisine au salon si on se fie aux images de Radio-Canada et Télé-Métropole (quoique ces émissions représentent des femmes de milieux bourgeois, qui ne sont donc pas obligées de travailler).

Bref, on nous montre des modèles de rôles sociaux. La femme ne vit qu'en fonction de son homme et de ses enfants. Elles sont dévouées, généreuses. Rarement y verra-t-on un homme collaborer aux tâches ménagères. Plus rarement encore y verra-t-on une femme faire autre chose qu'aider son mari comme Mme Lajoie dans le magasin de "son" mari. L'homme a souvent une main sur l'épaule de sa femme, comme un bon paternaliste, comme un bon patron. C'est la femme qui sert le repas, qui lave la vaisselle, s'occupe du bébé.



Les femmes sont incapables de lutter, selon l'idéologie dominante.

On remarque aussi que la femme est très souvent entourée de trente-six gadgets caractéristiques de la femme de milieu bourgeois. Autre caractéristique, la femme est le plus souvent assise ou debout, rarement en action. La passivité exige...

C'est ce modèle social qui fera en sorte qu'on considérera la femme comme non capable de mener une lutte ou de prendre tout simplement la parole dans une assemblée syndicale. Par contre, elle sera "bien bonne" pour prendre des notes d'assemblée syndicale.

Comme pour représenter encore plus l'absence de la femme dans "la société", on ne la retrouve que dans 19.4% des photographies alors qu'elles représentent "la moitié du ciel".

Une image sécurisante

Que ce soit ce que charrie la télévision, la radio, les journaux ou les revues, les travailleurs n'échappent pas à l'image sécurisante de ces média. Cette image sécurisante nous présente les malheurs comme des choses de la nature, la division des rôles sociaux comme une chose natu-

relle, normale, irréversible. Partout, soit qu'on ne parle pas de la condition des travailleurs, soit qu'on en parle comme quelque chose d'accidentel. Le syndicalisme est soit malade, pour reprendre les termes du dernier *Actualité*, termes aussi d'une série d'articles parus dans le défunt *Journal* et termes repris par les ministres Garneau et Bourassa; ou encore il est responsable des chaos de notre société, lorsqu'on ne l'ignore tout simplement pas.

Lorsque nous luttons, nous affrontons \$2.5 milliards. Deux milliards et demi qui veulent nous diviser, nous isoler, nous écraser. Nous sommes, même avertis, victimes de cette machine. Cette pollution idéologique a été la source de beaucoup de désaffections. La seule façon de la combattre, c'est de s'organiser entre nous, de faire en sorte que le message passe, de stimuler la réflexion critique, de corriger nos erreurs, d'aller chercher chez chaque travailleur ce qu'il contient de vérité, de lutter et de vaincre. Comme le dit souvent un camarade: "*Les Vietnamiens ont gagné la guerre contre les Américains avec des bicyclettes.*"

La Fédération du Commerce se donne les moyens

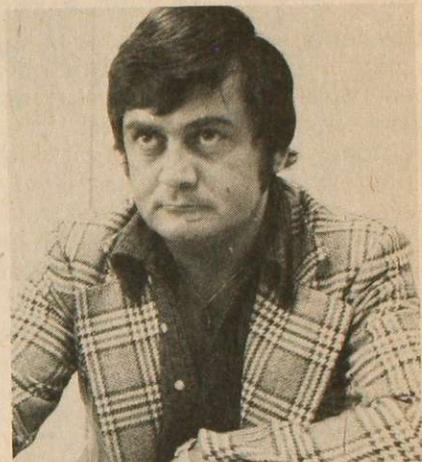
Les syndiqués de la Fédération du Commerce se sont réunis en congrès spécial afin de se pencher sur les états financiers de la fédération. Le congrès a accepté de hausser la cotisation de .90 cents par mois. Il faut dire que le commerce est un secteur où les travailleurs mènent de dures batailles. Ainsi, l'an dernier, c'est dans une proportion de 1,110 grévistes par mois en moyenne que les travailleurs de ce secteur ont décidé de mener la lutte. A eux seuls, ils ont reçu pour \$1,109,961 du fonds de grève. Le nombre élevé de grévistes cependant représentait un manque à gagner pour la fédération d'environ \$2,750 par mois.

Les luttes de la fédération du Commerce portent cependant fruit. Ainsi, les travailleurs des Pêcheries de la Gaspésie qui gagnaient \$2.87 l'heure ont obtenu un salaire variant entre \$4.16 et \$5.30 l'heure suite à l'endossement de la politique du Front Commun qui consistait à récla-

mer eux aussi \$165.00 minimum par semaine.

On se doit de souligner aussi la bataille de l'Alimentation au détail de Montréal qui, par leur détermination à atteindre les objectifs de la plate-forme syndicale, ont obtenu un contrat de travail égal sinon supérieur à celui des grandes chaînes d'alimentation. Ils ont obtenu \$62.00 par semaine de plus que ceux de l'Alimentation au Détail de Québec qui se sont regroupés dans un syndicat de boutique. Sous la conduite d'un avocat patronal, ceux de Québec ont négocié conformément à la loi C-73 alors que les travailleurs n'étaient même pas assujettis à cette dernière!

Le président de la Fédération du Commerce, Robert Tremblay, soulignait aussi dans son rapport moral la victoire des travailleurs de Dupuis et Frères qui ont obtenu le \$165 par semaine avec des augmentations variant entre \$32 et \$38.50 au premier août 1977. Ils ont également obtenu la sécu-



Robert Tremblay, président de la Fédération du Commerce.

rité d'emploi pour les salariés réguliers à temps plein et à temps partiel.

Bref, lutter c'est payant. Cette année sera une grosse année pour la fédération du Commerce puisque la majorité des 129 syndicats affiliés auront à renouveler leur contrat de travail.

Une récente enquête

effectuée dans la région de Montréal vient à nouveau de faire la preuve que la mortalité est une affaire de classe. Ainsi, de 1966 à 1973, à âge comparable, les risques de décès dans un quartier populaire de Montréal sont de 66% plus élevé que dans le secteur aisé du Lakeshore. Le quartier populaire était composé de 80% de francophones alors que le Lakeshore est composé à 80% d'anglophones dont cinquante pour cent gagnait plus de \$14,500 par année. Le quartier de travailleurs compte 80 pour cent plus de morts par maladie cardiaque et 90 pour cent plus de morts par cancer du poumon.

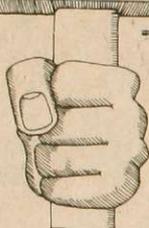
Aux Etats-Unis,

une petite grève en principe illégale, ayant entraîné l'imposition d'une amende de \$50,000 à une section locale, un mouvement de solidarité de mineurs s'est vite créé. En dix jours, plus de 70,000 mineurs ont cessé le travail. L'arrêt de travail touche maintenant 100,000 des 140,000 mineurs de sept Etats. Les mineurs défient injonctions, outrages au tribunal et autres poursuites. De plus ils font fi de tous les appels du syndicat à reprendre le travail. Ils demandent que les compagnies de charbon s'engagent à ne plus faire appel aux tribunaux pour régler les conflits de travail.

La Commission du salaire minimum

évaluée à \$4 millions les montants dont les travailleurs sont frustrés à chaque année à cause du non-respect des ordonnances. La Commission n'enregistre que 30,000 plaintes par année. Le cas de la firme Berkeley qui a volé ses travailleurs pendant les olympiques ne serait donc pas unique.

DEHORS LES CONTRÔLES



14 OCTOBRE GRÈVE GÉNÉRALE CONTRE LES MESURES TRUDEAU-BOURASSA

Depuis le 14 octobre 75, la CSN n'a pas cessé de dénoncer les mesures Trudeau-Bourassa. Dans les quatre pages qui vont suivre, nous allons essayer de vous donner certains instruments afin de pouvoir persuader vos camarades de travail qu'effectivement les mesures Trudeau ne contrôlent que les salaires. Certains des faits énumérés vous sont peut-être connus, mais il vaut la peine de les rappeler.

Les mesures Trudeau furent adoptées au moment où les travailleurs avaient commencé à récupérer leur pouvoir d'achat. L'inflation de 71 à 74 avait grugé nos salaires de telle sorte qu'ils avaient diminué de 3.7% entre 71 et 74 dans la répartition du revenu national. Les profits de leur côté avaient augmenté de 4.9% durant la même période dans la répartition du revenu national. Bref, les travailleurs étaient les grands perdants. Nous avons alors mené une campagne pour réouvrir les conventions collectives et obtenir les formules d'indexation au coût de la vie. C'est alors que les mesures Trudeau-Bourassa sont intervenues, juste au moment où les travailleurs commençaient à reprendre le terrain perdu.

	pourcentage annuel d'inflation	pourcentage d'augmentation des profits
1971	2.8	12.9
1972	4.7	21.1
1973	7.6	35.7
1974	10.9	28.4

C'est en 1974 que la riposte des travailleurs à l'inflation a commencé, ce qui explique la légère diminution dans les profits cette année-là.

Ce qu'a fait la Commission anti-inflation

La Commission anti-inflation, après sept mois d'existence, n'avait rendu que quatre décisions concernant les prix. Dans deux des cas, elle donnait raison aux compagnies; dans les deux autres, elle leur accordait finalement ce qu'elles désiraient même si elle coupait les hausses demandées.

Les travailleurs, eux, étaient au nombre de 550,000 à être l'objet des réductions de la Commission anti-inflation. Au printemps 75, les augmentations moyennes des taux de base des nouvelles conventions atteignaient 18.7%. Au printemps 76, ces augmentations étaient réduites à 11.5%, soit une compression de l'ordre de 7% en général.



Les 220 travailleurs de Bombardier à La Pocatière ont fait une grève de quatre mois et demi pour avoir la parité avec leurs confrères de Bombardier-MLW de Montréal. Ils obtenaient finalement une augmentation salariale pour la première année de 32%. Leur salaire de base passait donc de \$3.58 à \$4.35 au premier décembre 1975. La Commission anti-inflation a décidé dans ce cas de couper les augmentations de salaire, de telle sorte qu'ils gagnent .75 cents de moins que les travailleurs de Bombardier-MLW, soit près de \$1,500 de moins par année dans les poches de chaque travailleur. La compagnie Bombardier, pour l'année 1975, renversait la situation de ses profits et pertes de 10 millions par rapport à l'année précédente! A cause de la loi Trudeau, de la commission anti-inflation, elle vient donc de se rajouter \$330,000 d'épargnes sur les salaires pour cette année.

La Commission anti-inflation, avec un budget de un million de publicité, essaie de nous convaincre que l'inflation a baissé. Qu'en est-il? Il est vrai que l'inflation a baissé, mais ce n'est pas dû à la Commission anti-inflation. Cette baisse est due à la diminution du prix des aliments notamment des viandes. L'indice des prix à la Consommation (IPC) est composé à 30% des prix des produits alimentaires. Or, la Commission n'a aucun pouvoir, aucune juridiction, sur la hausse des prix alimentaires. Elle n'est donc pas responsable de cette baisse. Tout au contraire, les trois-quarts des prix ont grimpé plus rapidement depuis le début des contrôles. En effet, selon le quotidien La Presse qui s'est inspiré des données de Statistiques Canada, les secteurs de dépense qui pèsent le plus sur le budget des consommateurs ont connu des hausses de prix plus rapides depuis un an, soit 9.4% pour cent, que dans la période antérieure sans contrôle, où leur progression a été de 8.9 pour cent.



Les 57 travailleurs de Dorval Diesel ont fait du piquetage pendant trois mois. Lors de leur rentrée au travail, ils ont obtenu 18.4 pour cent d'augmentation mais la Commission a diminué à 8% cette augmentation. Nous pouvons parler aussi des employés de bureau de David et Frères qui ont vu leur augmentation passer de 31 pour cent à 14 pour cent. Dans ce cas, il y a actuellement appel de la décision de la Commission.

Les juges par contre obtenaient une augmentation de 28 pour cent, qui portait leur salaire de \$33,000 à \$42,240 par année. Les médecins omnipraticiens du Québec ont reçu un contrat qui leur fournira un revenu garanti de \$74,437 par an en 1979. Les salaires des 340 dirigeants des 47 plus grosses compagnies canadiennes ont augmenté de 25% pendant l'année 1975 et personne ne s'en plaint. La taxe olympique a haussé de 88% les cotisations à l'assurance-maladie et la Commission n'est pas intervenue.

EVOLUTION DES PRIX SOUMIS AU CONTROLE

secteur	Hausse de prix août 75 à août 76	Hausse de prix juillet 74 à juillet 75	rythme annuel compte tenu des tendances récentes
Logement	10.90%	9.10%	10.60%
transport	8.90%	11.20%	16.80%
vêtement	6.10%	5.30%	5.40%

Note: La hausse récente des prix de l'essence et de l'huile à chauffage ne se reflètera dans l'indice qu'en septembre. Ceci explique le faible taux pour les transports, cependant on peut projeter le rythme annuel de 16.80% en tenant compte de cette hausse. (Source: Statistique Canada, La Presse)

Selon Mme Plumtree, ex-membre de la Commission anti-inflation, la baisse des prix pour les produits alimentaires n'est qu'un phénomène temporaire. A eux seuls, les prix des aliments ramènent le taux d'inflation à 6.2 pour cent. Cette baisse s'appuie surtout sur la baisse de 17-pour cent des prix du boeuf. Là encore, la Commission anti-inflation n'y est pour rien.

Aux Etats-Unis, il y a eu contrôle des salaires. L'opération s'est soldée, selon le Financial Post, par la pire vague inflationniste jamais vue aux Etats-Unis. L'opération avait coûté \$200 millions au Trésor américain.

Il y a eu des amendements à la loi Trudeau depuis qu'elle fut adoptée, mais ces amendements ont tous eu pour effet d'enrichir les grosses compagnies et appauvrir les travailleurs.

Ainsi, en mai dernier, on a vu des compagnies comme Molson, Dow Chemical et Domtar s'opposer aux mesures de contrôle. Certaines sont même allés jusqu'à déclencher une grève du capital, menaçant le gouvernement de ne pas donner suite à leurs projets d'investissements. Leur pression a porté fruit. Le 7 septembre dernier, le gouvernement fédéral, autorisait les compagnies à augmenter leurs profits de 10%. Car les nouveaux règlements permettent de déduire des profits la moitié des sommes investies, jusqu'à concurrence de dix pour cent des profits autorisés par la Commission Pépin. Les compagnies réclamaient 95 pour cent de la moyenne des cinq dernières années, des années records dans les taux de profits, le gouvernement leur a accordé 94.4 pour cent. Depuis ce jour, les grosses compagnies ont cessé leur chantage. Elles restent silencieuses.

Bref, le président de la Commission, Jean-Luc Pépin, mérite ses \$54,000 par année et les conseillers engagés spécialement pour apporter leur support à la Commission gagnent les \$2 millions de salaires dépensés pour eux.

Toute la classe ouvrière est touchée

Personne n'échappe aux mesures de contrôle qui frappent les travailleurs. Les assistés sociaux sont aujourd'hui aux prises avec l'application sévère de la loi 26. Ils doivent très souvent accepter des emplois au salaire minimum, emplois parfois dangereux pour la santé, au risque de perdre leur assistance sociale. Le gouvernement leur offre un emploi pendant quelques mois, les congédie et les retourne à l'assurance-chômage où bien souvent ils doivent tout de suite commencer à lutter de nouveau pour toucher les allocations minimums qui leur sont allouées. De paperasse en paperasse, ils sont aux prises avec des contrôles soutenus.

Les chômeurs ont du faire face à la loi C-69 qui a eu pour effet d'éliminer 14 pour cent des prestataires. On enquête, on remplit des formules et on ne trouve quasiment plus le temps pour se chercher un emploi. Pourtant, au Québec, le taux de chômage s'élève maintenant à 9.1 pour cent, soit le plus haut taux depuis quinze ans. Alors qu'en Ontario, le nombre de chômeurs avait diminué de 27,000, au Québec, il avait augmenté de 17,000 en août dernier. Très souvent, ils ont été mis à pied à cause d'une fermeture d'usine, comme à Uniroyal ou chez Lafleur.

Le gouvernement, petit à petit, morceau par morceau, réintroduit son défunt bill 89. On parle aujourd'hui de légiférer sur la tenue des votes dans le secteur public. On élimine les délégués de chantier trop syndicalistes dans la construction. On frappe les travailleurs du secteur public avec les lois 23, 253 etc. On met un terme à la grève des employés de la CTCUM avec la loi 57. On vote la loi 47 pour la construction.

On diminue les budgets à la santé et à l'éducation et on augmente les budgets à vocation économique (entendre les subventions aux entreprises)

On se sert de l'outrage au tribunal; on emploie des scabs, des fiers-à-bras et des agences de sécurité dans les conflits. On a recours à des avocats spécialisés dans la destruction des syndicats. On laisse pourrir les conflits. On poursuit pour n'importe quel motif, on condamne le mouvement syndical à des amendes astronomiques, on donne de la matraque sur les travailleurs et on leur met deux ou trois injonctions sur le dos dès qu'ils sont trop combattifs au goût du système.

Ces attaques sont le prolongement des contrôles imposés par les gouvernements. Elles se multiplient. On n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur la liste des conflits pour s'en rendre compte. Jamais le mouvement syndical n'a été aussi attaqué, jamais n'a-t-on autant essayé de le détruire, de le ruiner financièrement en laissant pourrir les conflits.

Ces contrôles visent chacun de nous. On croit qu'on est à l'abri des attaques du patronat et soudain, comme à Standard Paper Box, on se retrouve dehors en train de défendre des droits qu'on croyait acquis.

Ce que des milliers de travailleurs ont gagné au prix de dures luttes est remis en question. Les contrôles sont discriminatoires. Ils ne visent qu'une classe. Les patrons continuent à faire des affaires d'or, à profiter d'exemptions d'impôts comme les compagnies minières qui ont vu leur part d'impôt provincial diminuer de 9 pour cent à six pour cent en l'espace de six ans.

L'Etat et les capitalistes empêchent des travailleurs de se syndiquer. On compte plus de 250,000 travailleurs qui reçoivent moins que le salaire minimum québécois. Et pourtant, à cause de lois rétrogrades, le mouvement syndical est incapable de leur venir en aide. Et puis, comme le disent certains patrons, "Pourquoi vous syndiquer, ils n'obtiendront que ce que permet la loi Trudeau".

Une grève de \$500 millions

On évalue la perte de biens et services produits en une journée à \$500 millions. Si le mouvement syndical au complet respectait le mot d'ordre de grève générale, c'est ce que perdraient les capitalistes le 14 octobre prochain. Cette journée sera historique puisque pour la première fois dans l'histoire du Canada, il y aura une grève générale unitaire à la grandeur du pays. La CSN a décidé de recommander à ses membres de suivre ce mot d'ordre et de prendre des votes en ce sens. Une campagne d'information est déjà en cours. Dans plusieurs régions du Québec, on prépare une manifestation ou une soirée de solidarité. Car il ne faut pas oublier que cette journée est non seulement un acte de protestation contre les mesures de contrôles des salaires mais s'inscrit aussi dans le cadre plus général de la riposte du mouvement syndical à toutes les formes d'agression dont est victime le peuple canadien. Au premier chef, les grévistes seront ceux qui profiteront le plus de cette journée de protestation.

On s'est fait voler environ \$ 186 millions

Malgré la loi anti-inflation et l'inflation qui continue à faire monter les prix, les 19 plus grosses entreprises manufacturières du Canada ont réalisé des profits records. Le résultat des six premiers mois de 76' s'est soldé par une hausse des profits de 37.8 pour cent comparé aux profits de la même période en 1975. Par ailleurs, les six entreprises privées de services publics (ex: Bell Canada) ont augmenté leurs profits de 31.6 pour cent pour les six premiers mois de 76' comparé aux six premiers mois de 75'.

Par ailleurs, les hausses de salaires des hommes d'affaires n'ont que rarement respecté le plafond de \$2,400 fixé par la Commission Pépin. Ainsi, le président de Impérial Oil qui gagnait \$170,499 en 1973 a vu son salaire porté à \$234,333 l'an dernier, une augmentation de \$63,834 et ce quelques jours avant l'annonce des contrôles!!! Pour d'autres, il s'agit de se donner un nouveau titre et hop! le tour est joué.

Selon Statistique Canada, la part totale des salaires et des suppléments, à l'exception des traitements militaires, était de 71.9 pour cent en 1975 alors qu'elle était de 72.8 pour cent en 1971.

Une évaluation sommaire des effets des mesures Trudeau nous indique que **les travailleurs, depuis le mois d'août, ont perdu environ \$186 millions de dollars.**

Tous les travailleurs qui ont récemment obtenu des augmentations de salaire, après une dure lutte, risquent de passer dans le moulin à viande de la Commission anti-inflation. C'est le cas notamment des travailleurs de la fonction publique et parapublique. Les luttes ne sont jamais gagnées en



Les agriculteurs font aussi face à des contrôles

système capitaliste. Ce que le gouvernement donne d'une main, peut être enlevé de l'autre main.

Dans chaque région, les trois centrales québécoises préparent la journée de protestation du 14 octobre. Les centrales se sont entendues pour rejeter toute entente tripartite (gouvernement, compagnies, syndicats) qui aurait pour but de contrôler les salaires. Nous refusons tout contrôle volontaire. Nous proposons plutôt des mesures de justice comme le relèvement du salaire minimum à \$4.35 l'heure et son indexation trimestrielle au salaire moyen au Québec ainsi que le relèvement des barèmes d'aides sociales, des allocations familiales, des prestations d'assurance-chômage et des pensions en fonction de l'augmentation de la richesse nationale.

Afin de s'attaquer aux causes de l'inflation, le mouvement syndical demande un contrôle rigide des actes et honoraires professionnels, des impôts, des prix canadiens des matières premières, des coûts des transports, des prix des aliments, des profits des compagnies privées et des institutions financières.

Mentionnons aussi que les centrales syndicales proposent la mise en oeuvre d'un vaste programme de construction de logements à prix modiques et l'adoption de mesures draconiennes pour enrayer la spéculation foncière et contrôler le prix de tous les loyers.

C'est seulement par de telles mesures qu'il sera possible de corriger les effets de l'inflation sur les travailleurs et les citoyens démunis et de s'attaquer aux véritables causes de l'inflation.

Actuellement, le gouvernement frappe les travailleurs, laisse des passes-droit pour les compagnies et les professionnels, ne contrôle pas l'inflation ou les profits. Sa loi n'est rien d'autre qu'une attaque des entreprises du capital. La classe ouvrière n'a pas le choix. Ou elle s'écrase ou elle combat.

C'est pourquoi tous les syndicalistes, tous les militants, officiers, délégués de département, grévistes et membres se doivent d'embarquer à fond dans la campagne qui est en cours. Tout ce qui n'est pas urgent doit être reporté à plus tard. Il faut que la journée du 14 octobre les travailleurs soient tous conscients des enjeux.

Le gouvernement et les élites locales feront tout en leur pouvoir pour minimiser l'importance de cette journée. Ils feront tout pour faire croire que les mesures de contrôle sont justes et efficaces. Nous nous devons d'être vigilants et de répondre à chaque attaque.

Liste des conflits CSN

1,536 grévistés

Employés du Trust General Québec

Cinquante-quatre travailleurs regroupés dans un nouveau syndicat, en grève depuis le 28 janvier 76, et qui attendent depuis le début de la grève que la compagnie daigne accepter de les rencontrer. Suite à la campagne de boycottage, le courtage immobilier dans la région de Québec a chuté de 50 pour cent. Par ailleurs la décision de la compagnie de baisser la plupart de ses taux d'intérêts versés sur les dépôts garantis ne serait pas étrangère à la grève qui a cours à Québec. Les travailleurs gagnaient environ \$95.00 par semaine avant le début de la grève. Les profits nets de la compagnie ont augmenté d'un demi-million en 75. La plus grosse partie des argents dont est fiduciaire le Trust général provient de la Province de Québec. Les Simard siègent sur le Conseil d'administration.

Employés de la boîte de carton, Standard Paper Box, Québec.

Près de 180 travailleurs de la région de Québec, en grève depuis le 27 août dernier. La compagnie veut éliminer les délégués chargés de la procédure de grief et enlever les clauses des "coutumes d'ateliers" et "des droits acquis" qui ont déjà fait l'objet d'une grève de cinq mois et demi en 1964. De plus, elle veut rendre le temps supplémentaire obligatoire. Le gérant du personnel est l'ex-gérant du personnel d'Uniroyal à Ville d'Anjou. Le président de Standart Paper Box siège au Trust Général. Les cadres ont suivi le cours "Advanced Management Research" sur l'art de détruire un syndicat. Leur négociateur est Me Guy Dufort de l'étude



de Heenan, responsable du hold-up des emplois à Uniroyal et avocat de la United Aircraft.

Alimentation en gros Alphonse Lafleur Québec

Plus de 60 travailleurs en grève depuis le 11 mai et qui font face à une sorte de fermeture d'usine. La moyenne d'ancienneté des travailleurs est de 17 ans. Il y a trois ans, André Brochu, le nouveau propriétaire, demandait aux syndiqués de lui donner une chance. Cette année, il ferme. Il aurait vendu l'édifice à Edmond Côté mais refuse de confirmer cette nouvelle. Aucun préavis de fermeture n'a été donné aux grévistes bien que la loi 49 l'exige. Aucun avis de cessation d'emploi non plus. On s'attend à ce qu'il transfère sa production à Lévis. L'avocat de la compagnie est Me Letarte, le même qu'au Trust.

Camions à Incendie Pierreville Sorel

Les 75 travailleurs en grève depuis le 19 mai dernier font face à 75 scabs. Une manifestation s'y

est tenue le 16 septembre dernier. Elle réunissait près de 400 travailleurs. Le maire de la ville, un des propriétaires de l'usine, a essayé de faire engager cinq policiers supplémentaires par la ville. Il a échoué grâce à l'appui des citoyens aux grévistes. La veille de la manifestation du 16, des policiers de la Sûreté du Québec ont arrêté 10 grévistes à 5h30 du matin. Ils furent détenus pendant cinq jours. Il n'y a eu aucune négociation depuis le début de la grève de ces nouveaux syndiqués. La police est ultra-présente sur les lignes de piquetage. Injonctions, outrages, etc...

Newfoundland Molson Brewery St-Jean, Terre-Neuve

On a pas fini de ne pas boire de la Molson. Les 80 travailleurs sont prêts d'un accord avec la compagnie, selon les dernières nouvelles. On a essayé de faire rentrer des briseurs de grève mais ils n'ont pu rester en ville que 48 heures. Injonctions et outrages au tribunal n'ont pas manqué. Les travailleurs gagnent moins cher qu'ailleurs au Canada, sans doute à cause du haut taux

Liste des conflits CSN

...et 2,454 travailleurs en lock-out

de chômage qui sévit à St-Jean. Le président du syndicat a été arrêté à quelques occasions, grâce à la bonne volonté de la compagnie.

Employés Centre Educatif et culturel Montréal.

Vingt-cinq travailleurs en grève depuis le 26 août dernier. Ils font face à La Presse (Power Corp) et à Hachette. C'est un nouveau syndicat qui vient de faire une percée dans le domaine de l'édition. Le Centre possède les 18 librairies Garneau du Québec. Le président et le secrétaire du syndicat ont été congédiés avec un autre syndiqué quelques jours avant le déclenchement de la grève. Le Centre n'a pas versé la paie de la semaine précédant la grève pour mieux affamer les grévistes.

Pavage d'asphalte Beaver Montréal

Trente-huit chauffeurs de camions en grève depuis le 21 juillet. Leur employeur donne des conférences de presse et répond aux nôtres! Il a poussé l'originalité jusqu'à forcer les travailleurs de la construction à son emploi à poursuivre le syndicat à la Cour des Petites Créances afin de récupérer le salaire qu'ils perdaient à cause de la grève. Fiers-à-bras, injonctions, 11 outrages au tribunal, 16 accusations de voies de fait, poursuites de \$36,400, femme du président du syndicat sous le coup d'un outrage au tribunal, etc... La Continental Asphalt de Shawinigan, une filiale, paie ses travailleurs un dollar de l'heure de plus.

Provincial Transport Montréal

Les 25 employés de garages, les 110 chauffeurs, les 10 employés du Terminus et les 7 travailleurs de Camions sud sont en grève depuis le 9 juillet 1976. Les 150 chauffeurs de Métropolitain sont eux en lock-out depuis le 24 juillet dernier.

Cartonnerie Standard Montréal

260 travailleurs du secteur "gauffré" et 104 du secteur "boîte" qui sont en grève depuis le 27 août. Ils demandent la même chose que leurs confrères de Québec. Cependant à Montréal, la compagnie a eu recours à des lutteurs pour effrayer les grévistes.

Employés québécois de l'office Montréal

Vingt travailleurs de l'office franco-québécois pour la jeunesse qui sont en grève depuis le 10 septembre. Les voyages pour Paris de l'office ont été annulés.

Roberval-Saguenay Section Lac-St-Jean Alma (métallurgie)

18 travailleurs en grève depuis le 12 août 1976

Platique St-Jacques Joliette

Trente-cinq travailleurs de la métallurgie en grève depuis le 20 août.

Employés de Whissels Laurentides

Cinquante travailleurs du bâtiment en grève depuis le 14 juin dernier.

Salariés de la fonderie de Magog Sherbrooke

90 travailleurs en grève depuis le 14-9-76

Employés Uniroyal Montréal

Quatre-vingt-cinq travailleurs en grève depuis le 25 septembre 1974. La compagnie parle de fermeture d'usine, tactique des multinationales. Les travailleurs ont rencontré leurs confrères d'Ontario.

Syndical général des communications Poste CKVL Montréal

La compagnie parle de faire une offre finale dans les jours qui viennent. Il y a eu des négociations secrètes entre les deux parties, mais ça n'a pas débouché sur un règlement. Les 70 travailleurs sont en grève depuis le huit mars 1976. Aucun journaliste ne travaille au service des nouvelles mais le CRTC semble n'en pas faire de cas. Après tout, l'information ce n'est pas important. La station a perdu 70 pour cent de ses commanditaires, soit près de \$300,000 par moi.

Demix-Laval Montréal

Cent-soixante travailleurs en grève depuis le 5 juin 1976. Ils vendent des chandails Tricofil avec les grévistes de Beaver et Wissel afin de se constituer un supplément de prestations de grève.

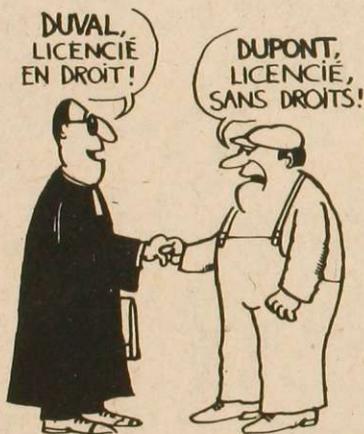
Salariés du citoyens d'Asbestos Sherbrooke

Contre-grève depuis le 13 septembre pour ces sept travailleurs des communications

Employés de Sico et Crown Diamond Montréal et Québec

Cent-soixante-trois travailleurs en lock-out depuis le 24 mai 1976. Ils font face à un employeur qui a engagé des scabs et des fiers-à-bras. La SGF a investi un million et demi dans Sico. Le vice-président des finances a déjà dé-





Cette caricature est tirée d'un bulletin d'information publié par la Confédération romande du travail, affiliée comme la CSN à la CMT, nous démontre que les problèmes de mise-à-pieds et de chômage existent aussi en dehors du Québec...

claré aux travailleurs: "Je ne suis pas anti-syndical, je suis anti-CSN" La compagnie veut enlever la clause d'indexation aux travailleurs. Un rapport de conciliation a été soumis aux deux parties mais le conflit n'est pas encore réglé.

Employés de Celanese Drummondville

Les deux parties en sont venues à une entente suite à l'intervention d'un conciliateur. Les mesures Trudeau sont défoncées mais les 1,450 travailleurs demeurent sous le coup d'un lock-out puisque le protocole de retour au travail n'est pas encore signé. Il y a eu des congédiements pendant la grève...

Employés de Velan Montréal et Granby

Les 390 travailleurs sont en lock-out depuis le 7 et le 13 septembre dernier. Il y a eu de la bisbille sur la ligne de piquetage. La compagnie avait procédé à 20 suspensions avant de décréter le lock-out. Elle a dû faire appel à la police pour vider l'usine car les "suspendus" refusaient de quitter les lieux sans obtenir justice. Le syndicat demande 20% pour cent pour la première année et la compagnie n'offre que 8 pour cent!

Great Lake Berthier-Joliette

Deux cents travailleurs en lock-out depuis le 14 juin dernier.

Employés de l'Agence Provinciale Québec

Quarante et un travailleurs congédiés pour activités syndicales. La compagnie a tout tenté pour casser le syndicat, y compris de payer un avocat "neutre" pour représenter les syndiqués lors des négociations. Il y a actuellement 41 scabs fournis par le Centre de Main-d'Oeuvre. La compagnie a obtenu une injonction interdisant tout piquetage. Les travailleurs en sont à leurs premières armes dans le syndicalisme.

Une ligne syndicale vers l'unité

Nous avons déjà parlé de l'unité syndicale dans le Travail des Militants. Lors du dernier congrès de la CSN, le rapport moral du président, "Prenons notre pouvoir" s'attardait sur l'unité syndicale. Aujourd'hui, nous voulons revenir sur ce sujet en ouvrant nos pages à la CEQ. Lors de son dernier congrès, la CEQ, sous le thème de "Ripostons dans l'unité", a débattu ce qui s'avère être de plus en plus un projet sérieux. Le rapport moral de Yvon Charbonneau se penche sur ce sujet. Nous reproduisons les passages les plus significatifs de son intervention.

Pour notre part, nous vous suggérons **une démarche vers l'unité qui se développera à trois niveaux en même temps** et qui tiendra rigoureusement compte des facteurs suivants: la très grande diversité de nos pratiques, de notre idéologie et de nos structures selon que l'on est affilié à l'une ou l'autre des trois centrales; la nécessité de renforcer notre lutte revendicative face à l'Etat québécois; les possibilités concrètes de créer une nouvelle organisation syndicale.

Toute démarche d'unité syndicale au Québec devra prendre en considération l'acquis actuel et les contraintes bien spécifiques avec lesquelles nous avons et aurons à composer encore longtemps.

Si en certains pays un mouvement syndical unitaire a pu se bâtir, grâce aux luttes et aux relations communes des organisations syndicales avec des partis politiques de gauche, tel ne peut être le cas ici.



La formule syndicale qui prévaut ici, c'est-à-dire l'octroi par le gouvernement d'une accréditation de type monopole au syndicat majoritaire, formule la plus souvent assortie du précompte syndical obligatoire généralisé, ne se prête pas aussi facilement à des perspectives unitaires que si l'adhésion syndicale constituait dès le début un engagement politique conscient.

Les lois qui encadrent l'organisation syndicale des travailleurs ne favorisent pas la syndicalisation des deux-tiers de la main-d'oeuvre; bien plus elles ouvrent la porte à la concurrence intersyndicale périodique et au maraudage quasi-permanent.

Enfin est-il nécessaire de rappeler qu'au Québec l'échiquier syndical est plus complexe qu'ailleurs au Canada: en plus des locaux d'unions "internationales" et pan-canadiennes, pour la plupart chapeautés par la FTQ, il y a la CSN et la CEQ dont l'évolution a connu les mêmes grandes phases quoique selon un échéancier différent. En plus, nous retrouvons des groupes assez substantiels de travailleurs adhérent à des organisations "autonomes" et délibérément en marge de toute action unitaire.

Qu'on le fasse sous l'angle historique, idéologique ou politique, le tableau des organisations syndicales québécoises constitue **une réalité d'où nous devons partir**. Tout hérissé qu'il soit de difficulté, de divergences, voire d'op-

positions, c'est le terrain sur lequel nous devons construire l'unité syndicale.

L'ensemble de ces conditions objectives que nous devons assumer nous commande, au stade initial où nous sommes, une stratégie à la fois pragmatique et multiforme qui tourne autour des trois axes suivants:

- relancer l'unité d'action des trois centrales et l'élargir si possible;
- renforcer l'organisation de nos luttes dans le secteur public;
- préparer certains regroupements organiques, dans une perspective syndicale unitaire et sur une base de classe.

Voyons les trois propositions qu'inspire cette démarche à plusieurs niveaux.

1. Relancer l'unité d'action des trois centrales, et l'élargir si possible

La FTQ, la CSN et la CEQ commencent à avoir une certaine tradition de lutte en commun, malgré des difficultés périodiques dans certains secteurs particuliers, et malgré l'inégalité de ressources, la disparité de structures et de pratiques syndicales qui nous caractérisent.

Ce mouvement d'unité dans l'action est un acquis important qui a déclenché des actions solidaires remarquables dans certaines régions, et qui a aussi rendu possibles de grandes luttes revendicatives.

Il est indiscutablement important de ne pas laisser la proie pour l'ombre: l'association dans l'unité d'action du plus grand nombre possible de travailleurs québécois, notre regroupement autour de plates-formes revendicatives générales comme celle que nous opposons au plan Trudeau sous l'appellation "**Oui aux mesures de justice FTQ-CEQ-CSN**" en novembre dernier, sont des ac-

tions qui éveillent la conscience de classe et encouragent une solidarité accrue à la base.

Compte tenu de ces possibilités immédiates d'unité d'action, de la diversité des orientations, des structures et des pratiques, somme toute des conditions objectives des trois centrales, nous croyons que l'étape réaliste à proposer consiste en la formation d'un "Conseil permanent des trois centrales".

Le mandat d'un tel conseil peut être plus ou moins ambitieux, mais il constituerait au minimum un carrefour politique susceptible de renforcer notre solidarité et de dégager certaines perspectives unitaires sur le plan des grandes revendications.

Un comité exploratoire de liaison devrait immédiatement être constitué au niveau des trois exécutifs, avec le mandat

- d'étudier systématiquement la conjoncture tant politique que syndicale et de préparer des positions unitaires chaque fois que c'est possible;

- de promouvoir la formation de comités de liaison intersyndicaux dans chaque région;

- de porter appui aux travailleurs en lutte de chacune des centrales;

- de concevoir des projets communs concernant la formation syndicale, la recherche, l'information et la condition féminine;

- d'étudier les conditions et les implications de la mise en place d'un Conseil permanent des centrales CSN-CEQ-FTQ;

- de soumettre un rapport global de ses activités à l'assemblée

des trois Conseils généraux réunis, d'ici un an.

Une telle relance de notre unité d'action, appuyée par des structures réelles mais minimales, pourrait sans doute nous faire franchir un pas dans la concertation et la solidarité. Si ce minimum n'était pas possible, des formules plus exigeantes, telle la fusion, le seraient encore moins.

2. Renforcer l'organisation de nos luttes dans le secteur public

• Depuis 1971, nous avons vécu deux expériences de négociation en front commun dans le secteur public. Même si l'évaluation globale du second front commun reste à faire, il nous est d'ores et déjà possible de constater que ce front commun n'aura pas comblé tous les espoirs ni de part ni d'autre, tout en nous ayant permis l'expérience de larges débats démocratiques et ayant favorisé une



Lors de la manifestation du 16 septembre dernier à Pierreville, on trouvait des travailleurs de la CEQ, des TUA (FTQ) et de la CSN.

solidarité remarquable sur le plan économique.

Nous n'avons pas le choix de revenir en arrière: la politique salariale du gouvernement est moins négociée que jamais; les systèmes de classification sortent progressivement du champ de la négociation; les régimes de retraite évoluent hors de notre contrôle; les budgets deviennent des armes anti-sociales; la répression s'organise et les droits syndicaux et civiques sont battus en brèche un peu partout. Nous nous devons de trouver une forme de regroupement de nos forces dans le secteur public et parapublic qui soit beaucoup plus stable que la formule des fronts communs que nous avons éprouvée, qui nous a été utile, et à partir de laquelle nous pourrions évoluer vers une forme plus consistante de regroupement.

- Il ne nous apparaît pas souhaitable de viser à la création d'une centrale du secteur public, parce qu'une telle organisation deviendrait vite un obstacle à une véritable unité des travailleurs sur la base de leurs intérêts de classe et elle accentuerait le clivage entre les secteurs privé et public. Par contre, on ne saurait attendre la mise en branle de tous les rouages du Conseil permanent des trois centrales proposé ci-dessus pour se mettre à cette tâche bien concrète de préparer notre prochaine négociation dans le secteur public. Il faut s'organiser en conséquence.

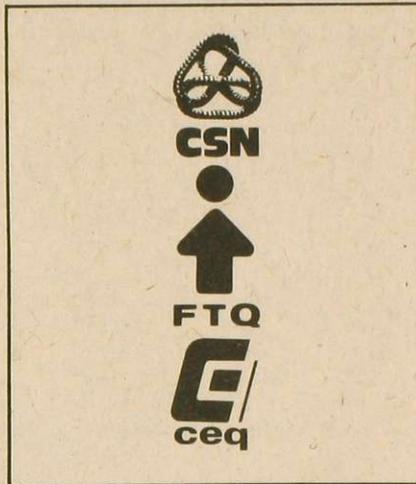
- Je vous sou mets l'idée d'un regroupement qui prendrait la forme d'"**un conseil permanent des syndicats du secteur public et parapublic**".

3. Préparer certains regroupements organiques

Les formules proposées ci-dessus ne cherchent en réalité qu'à consolider ce qui existe déjà. La question qui reste: est-il possible de franchir des étapes vers un regroupement organique des centrales ou de certaines centrales, que ce soit par mode de fusion, d'affiliation, d'association?

A notre avis, la situation historique et politique de double domination que vit le travailleur québécois crée les conditions générales, à partir desquelles s'exprime une vaste aspiration unitaire.

A la question posée, de l'unité organique, notre réponse est OUI, **à certaines conditions**, dont entre autres celles-ci:



pour envisager un regroupement organique, des unités syndicales doivent d'abord faire la preuve qu'elles ont la pleine maîtrise de leurs politiques; ce qui signifie que l'unité syndicale organique ne saurait se faire que sous le signe de la démocratie syndicale la plus authentique;

un tel regroupement devra se faire autour d'une déclaration de principe reflétant l'idéologie du syndicalisme de classe;

il ne s'agit pas de faire du syndicalisme "nationaliste", mais de regrouper le plus de travailleurs québécois possible dans des structures de lutte unitaires.

Ce regroupement devra se faire en respectant les acquis des corps constituants, et prévoir des structures d'action régionales fortes et dotées de moyens importants.

A l'examen de ces critères provisoires, et considérant les organisations syndicales existant à l'heure actuelle au Québec, il me

semble qu'il y a assez d'éléments communs entre la CEQ et la CSN pour qu'une recherche de l'unité organique soit pensable. Au plan historique et au plan idéologique, notre trajectoire est longuement apparentée; nous avons une structure qui est ramifiée à la grandeur du Québec et nous avons des pratiques de lutte assez voisines.

Certes nous avons le choix d'attendre que l'unanimité de toutes les centrales se fasse autour d'un projet de fusion; ou le choix de démarrer avec ce qui est possible, comptant sur l'effet d'entraînement de ce noyau initial pour enclencher un véritable élan vers l'unité syndicale.

Nous appuyant donc sur ce qui est envisageable, à partir de la situation où nous sommes, notre proposition est la suivante:

a) **créer un COMITE DE L'UNITÉ avec toute autre organisation syndicale intéressée à un regroupement organique;**

b) **que ce comité de l'unité syndicale ait le mandat de rédiger un projet de déclaration de principes basée sur l'idéologie du syndicalisme de classe;**

c) **que ce comité ait le mandat de préparer un plan d'organisation d'une nouvelle centrale, tout en prenant en considération les ressources de chaque organisation membre du comité. Ce plan devra répondre aux besoins des divers secteurs d'activités et des régions;**

d) **que ce comité de l'unité fasse un rapport périodique de ses travaux aux conseils généraux des organisations concernées et qu'un rapport global soit soumis à une réunion conjointe de ces conseils d'ici juin 1977;**

e) **qu'en ce qui nous concerne, ce comité de l'unité soit ouvert à tous les organismes syndicaux intéressés, notamment ceux qui regroupent des travailleurs de l'enseignement qui ne sont pas affiliés (v.g. FAPUQ, PAPT, PACT).**

Le bill 41

De nouvelles mesures de guerre

En Octobre 1970, les gouvernements ont pris prétexte des actes d'une poignée de felquistes pour suspendre les libertés individuelles. On a alors assisté à une véritable chasse aux sorcières. On perquisitionnait à gauche et à droite (surtout à gauche), on arrêtait des gens sans motif valable et on les tenait à l'écart pendant quelques mois. Se servant d'un scénario bien préparé où Drapeau parlait "de sang qui allait couler dans les rues de la métropole, et où Marchand accusait le Front d'Action Politique de Montréal de "Front for the FLQ", le pouvoir arrêtait quelque 400 personnes. Parmi elles, plusieurs syndicalistes de la CSN. Sans procès, sans droit de voir un avocat, on suspendait les libertés individuelles sous prétexte "d'insurrection appréhendée"

Au mois d'août dernier, le ministre Fernand Lalonde, solliciteur général de la Province, revenait avec son bill 41. A la fin de l'avant-dernière session, il avait essayé de le passer en vitesse, mais il l'avait retiré au dernier moment. A la fin de la dernière session, il faisait passer deux lectures à son projet de loi. On s'attend à ce qu'il prenne force de loi lors de la prochaine session.

Que dit donc ce projet de loi? Ce projet accorde aux commissions d'enquête des pouvoirs discrétionnaires importants. Les commissions d'enquête pourront dorénavant enquêter sur "la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et la subversion". Les commissaires peuvent émettre des mandats de perquisition "en blanc". Ou'est-ce que c'est la subversion? Est-ce que le seul fait d'être contre le système capitaliste est subversif. Est-ce qu'être contre le parti au pouvoir est subversif? Le projet de loi n'apporte aucune explication. Il faut, semble-t-il, se fier à la bonne volonté de nos politiciens.

D'après le projet de loi, c'est le gouvernement et non l'Assemblée Nationale qui nomme les commissaires-enquêteurs. Le Barreau, les associations de policiers et la Ligue des Droits de l'homme s'est élevé contre ce projet de loi. Pour eux, qui ne sont pourtant pas d'ardents défenseurs des droits des citoyens, "cela peut mener au macartysme".

Bref, on peut en arriver à remplacer les tribunaux par des commissions d'enquête. Le droit à une défense pleine et entière, le droit à la présomption d'innocence et à un procès impartial risquent de prendre le bord.

Et si une personne en appelle de la décision d'un commissaire elle est passible de trois mois de prison ou \$25,000 d'amendes si l'appel est jugé dilatoire, c'est à dire si l'appel retarde la sentence ou l'application d'une décision d'un commissaire.

Vers un Etat policier

Le projet de loi stipule même que les commissaires ont le droit "d'em-

ployer la force nécessaire pour se faire remettre un document ou un objet quelconque" qu'ils peuvent entrer de force dans un lieu pour y effectuer une perquisition et même de faire une perquisition sans mandat dans les cas d'urgence. Est-ce que les termes "force nécessaire" veulent dire que les policiers pourraient se livrer à la torture. C'est possible si on en juge par l'emploi de plus en plus fréquent de la violence lors d'arrestation. Certains postes de police ont même une réputation surfaite.

On peut se poser la question pourquoi le gouvernement tient-il tellement à garder "les mots "subversion". Il y a peut-être anguille sous roche. D'autant plus que le gouvernement s'évertue à passer sa loi en vitesse, sans qu'elle ne fasse de bruit, sans que l'opinion publique soit alertée.

Décidément, le tableau des lois répressives s'allonge.



Quand un policier n'a pas son matricule, on peut s'attendre à ce qu'il se laisse aller à certains instincts.

Se serrer les coudes!

-Francine Lalonde

Lors du dernier conseil fédéral de la FNEQ, Francine Lalonde, maintenant vice-présidente de la CSN, livrait le contenu de son rapport moral de présidente de la FNEQ. Nous re prenons ici de larges extraits de ce rapport.

Le syndicalisme est attaqué de toutes parts comme il ne l'a jamais été, même sous Duplessis. C'est une toile qu'on tisse autour du monde ouvrier pour tenter d'arrêter sa marche.

Les gains très importants du Front commun de 1976, le \$165.00 par semaine et le mois de vacances pour tous ne doivent pas nous faire oublier la loi C-73. La commission Pepin avait l'habitude de publier ses jugements, elle ne le fait plus de façon régulière mais son couperet continue de tomber, elle continue à incruster dans les mentalités les restrictions obligatoires. C'est au point qu'une convention que j'ai vue contient deux taux, celui négocié et celui autorisé par la commission Pepin. Le chômage augmente si l'inflation diminue, comme il était prévu l'an dernier, non pas à cause de la loi C-73, mais parce que l'inflation diminue aux Etats-Unis.

Les travailleurs qui n'ont pu rattraper le coût de la vie grâce à une véritable indexation sont forcés d'attendre l'expiration du programme mais avec la perspective qu'il sera très difficile de compenser pour le déficit accumulé depuis plusieurs années. La seule perspective sera de nouvelles luttes pour seulement atteindre le niveau de salaire d'avant l'inflation, si nous ne faisons rien maintenant.

Aussi, le congrès de la CSN a donné mandat de poursuivre la lutte

à la loi C-73 et c'est ainsi que la proposition de la FTQ ne peut qu'être acceptée avec le plus grand intérêt. Nous aurions souhaité in-



Francine Lalonde, vice-présidente de la CSN

tervenir de cette façon bien avant, tous s'en souviennent. Il est intéressant de signaler qu'au même moment, les compagnies, les banques - et pourtant - commencent à se plaindre de la loi C-73, trouvent abusive l'intervention de l'état.

Nous assistons aujourd'hui à un effort d'organisation sans précédent du patronat. Qu'on songe aux réunions des 2500 entrepreneurs en construction d'une part, aux tactiques manifestes de l'utilisation du lock-out, au longues grèves dont certaines ne sont pas des victoires, à l'encouragement au syndicalisme de boutique par tous les moyens. On ne peut, non plus, passer sous silence les sessions de l'Advanced Management Research, \$350.00 pour quelques jours sans compter les frais, qui tiennent au fait les compagnies des meilleurs moyens pour éviter d'avoir un syndicat, le briser à ses débuts ou le casser à tout moment.

Une fondation québécoise d'éducation économique a annoncé un programme d'intervention dans les médias, auprès de la population, des enseignants et des étudiants, pour s'assurer que tous comprennent bien le fonctionnement de notre système économique. Les promoteurs sont prêts à

collaborer, de plus, avec tous ceux qui requièrent leurs services.

Il ne faut pas oublier l'OCDE qui vient d'annoncer que les provinces canadiennes devront se plier à des réductions de coûts en éducation. Cette organisation dite de coopération et le développement économique avait initié auparavant les politiques de déclassification des employés, de réduction des coûts dans les hôpitaux.

On ne peut passer sous silence non plus l'immense opération de codage des individus susceptibles d'activités subversives à laquelle les jeux olympiques ont donné lieu, non plus que l'insidieuse présence de l'armée, bien sûr à des fins on ne peut plus pacifiques.

Et le projet de loi 41 qui confère tous les pouvoirs à la police et à celui qu'on peut appeler le Ministre de l'Intérieur lorsqu'il y a risque de subversion. Le projet est si gros que c'est le Barreau qui s'en est fait le pourfendeur. C'est la loi permanente des mesures de guerre.

Il y a aussi le projet de loi 48 qui rend facilement accessible toutes les données jusque là confidentielles qui pouvaient exister sur un individu dans les diverses institutions du MAS et du MEQ.

Les récentes lois contre les syndiqués du secteur public sont une véritable spirale de la répression, chaque loi retranchant des droits additionnels: par la loi 253, un tiers décide du nombre de syndiqués qui auront droit de grève vidé de son rapport de forces; par la loi 23, les syndiqués qui ne retournent pas au travail sont présumés coupables et doivent faire la preuve de leur innocence; par la loi 61, le gouvernement se fait justice lui-même en coupant 1/10 de la rétroactivité par jour de grève après la loi, sans procès, sans possibilité même de défense; enfin, le syndicat perd le droit d'élire les officiers qu'il veut, s'il n'y a pas de retour au travail.

Face à une attaque sans précédent, le mouvement syndical doit serrer les les coudes.

Il pleut toujours sur Santiago du Chili

“Il pleut sur Santiago”, c’est, selon le film du même titre, le code utilisé par la radio chilienne le matin du 11 septembre 1973 pour annoncer le début du coup d’Etat au Chili. Ce coup d’Etat a maintenant trois ans et 30,000 morts à son actif. Ils sont encore plus de 6,000 prisonniers soumis à la torture selon une commission des droits de l’homme de l’Organisation des Etats Américains (OEA).

Ce qui s’est passé au Chili en 1973 était semblable à l’année 54 du Guatemala, à l’année 71 de Bolivie, l’année 73 d’Uruguay et l’année 76 d’Argentine. Depuis belle lurette, la botte militaire du fascisme par-

court l’Amérique Latine.

Le syndicalisme du capital

Au Chili, le syndicalisme est interdit... ou presque. La Centrale Unique des Travailleurs a été démantelée, ses dirigeants emprisonnés. Les syndicats autorisés sont contrôlés par la junte militaire. Après le coup d’Etat, on a recruté des dirigeants syndicaux et on les a envoyés suivre des cours aux Etats-Unis dans des écoles syndicales contrôlées par la C.I.A.. Ce sont ces dirigeants qui aujourd’hui “défendent” les travailleurs.

Comme conséquence directe du démantèlement des organisations syndicales, le peuple



Salvator Allende

chilien doit maintenant faire face à la pire crise économique sans contrôle sur ses organisations de défense. Les salaires sont gelés, imposés par décret, tout comme les conditions de travail. Les bénéfices marginaux ont été éliminés.

L’inflation se maintient à un rythme annuel de 375%, soit le plus haut taux au monde. Les trois premières semaines après le coup d’Etat, le prix du pain avait augmenté de 350% et six mois plus tard de 1,000%. Aujourd’hui, l’ouvrier non-spécialisé, avec son salaire d’un mois, ne peut plus acheter que le pain de deux semaines et rien d’autre. Si bien qu’en août 1975, le gouvernement militaire avouait que 50% des enfants étaient sous-alimentés et que 5,000 étaient sur le point de mourir de faim.

Les prix des produits essentiels ont tous augmenté. Le sucre, 1,120% pour les premiers six mois suivant le coup d’Etat, l’huile 1,278%, les pâtes alimentaires 1,230%, le thé 2,800%, etc...

Le chômage est de 20% et plus (n’incluant pas le chômage déguisé). De 73 à 75, la baisse du pouvoir d’achat a été de 50 à 75%. Le salaire minimum est maintenant de \$1.00 par jour mais 80% des travailleurs ne le touchent pas. L’industrie a connu une baisse de plus de 27% dans sa pro-



Les nouveaux exploités de la Noranda Mines

Il pleut toujours sur Santiago du Chili

duction et le PNB de cette année comparé à l'année précédente a chuté de dix pour cent.

Là où Don Quichotte est interdit

Au Chili, John Kenneth Galbraith et "Don Quichotte" de Cervantes sont interdits. Les cours d'histoire s'arrêtent en 1891; après, l'histoire du Chili est subversive. Toutes les écoles et universités sont dirigées par des militaires. Les frais de scolarité ont subi une augmentation de 1,000% et le budget de la Défense Nationale dispose de 70 fois plus de dollars que le Ministère de l'Éducation. Au Chili, on extirpe le cancer marxiste. On tue, on assassine, on brûle les livres, on censure les cours, on censure les journaux. Il ne s'imprime presque plus de livres.

Comment le régime des tortionnaires chiliens se maintient-il au pouvoir compte tenu d'une telle situation? Par la terreur bien sûr mais aussi à cause de la complicité des divers gouvernements capitalistes. Ces gouvernements accordent aujourd'hui à la junte militaire ce qu'ils ont refusé au gouvernement Allende.

La collaboration canadienne

En septembre 1973, les importations canadiennes en provenance du Chili se chiffraient à \$3,701,000. Après le coup d'État, soit au mois d'octobre, ces importations se chiffraient à \$12,311,000. En 1974, les importations canadiennes étaient rendues à 54.4 millions dont 83% rentraient au Québec.

Pour les seuls biens essentiels, le Chili exporte maintenant à tour de bras, de quatre

à douze fois plus qu'en '73. Et là-bas, les gens crèvent de faim, se battent pour des légumes verts ou des raisins. Mine de rien, à chaque fois que nous achetons des aliments qui proviennent du Chili, nous encourageons la famine. Malgré cela, la dette extérieure chilienne grimpe de neuf cents millions par année. Les bud-



gets à caractères sociaux, comme ici au Québec, déclinent à chaque année. Le budget de l'État pour cette année prévoit une baisse de 40 pour cent pour l'aide aux entreprises d'État (entendre les entreprises nationalisées sous Allende et non encore rendu à ses ex-proprétaires).

Au niveau des prêts monétaires, avec intérêts ridicules, accordés au Chili, le Canada ne donne pas sa place. Les bouchers chiliens ont eu droit à \$500 millions en 73-74, à \$50 millions l'an dernier et à \$150 millions dernièrement provenant d'un consortium de banques canadiennes et américaines. Le Canada, via les organisations internationales, a donné son accord à près de deux billions de dollars en prêts.



Augusto Pinochet

Noranda Mines, une compagnie que des travailleurs québécois connaissent bien, a investi \$350 millions. On prévoit qu'elle rentrera dans ses frais dès 1979.

Au port de Montréal, on a découvert des caisses d'armements destinés à l'armée chilienne. A l'Université Laval, on s'apprête à former des administrateurs d'entreprises chiliennes. L'Agence Canadienne de Développement International, continue d'apporter son soutien à la junte.

Ces chiffres, ces faits, cachent une réalité. Le peuple chilien n'a rien gagné du putsch militaire de septembre. Seuls les bourgeois (5% de la population) et les internationales du capital ont profité et profitent de la situation qui prévaut là-bas. Plusieurs québécois s'interrogent encore sur la signification de la douloureuse expérience chilienne. Nous ne voulons pas dans cet article tirer les leçons du passé. Chose certaine, l'expérience chilienne a débordé largement les cadres du Chili. La bête s'est montrée sous son vrai jour. Elle continue de se montrer. On découvre maintenant les complicités que certains croyaient être tirées de la science-fiction. Pour les plus convaincus, les preuves sont maintenant en leur possession. Au Québec, nous avons maintenant notre stade... comme à Santiago.

PETITES ANNONCES

NOUVEAUX EMPLOYES

Nomination à la FAS: Québec: **Marc Boivin**, conseiller syndical. St-Jérôme: **Fritz Bastien**, conseiller syndical. Mutation de la FAS à la FNEQ: **Pierre Lamarche**, Montréal. Mutation de la FNSBB au Conseil central de Victoriaville: **Lionel Biron**. Mutation du Conseil central de Hauterive au service de l'action politique à Montréal: **Arsène Henri**. Nomination: **Peter Bakvis**, service de la recherche, Montréal. Mutation: de la FESP au service de l'éducation à Montréal, **Guy Beaudoin**. Mutation: du Conseil central de Montréal au service de la comptabilité, **Nicole Benjamin**. Mutation: de la FNSBB au conseil central de Hauterive, **Léo St-Pierre**. Mutation à la FNSBB: **Louise Bourget** de Québec à Rimouski. Mutation: de la métallurgie au service de l'éducation à Montréal, **Micheline Martin**. Mutation: de la CSN à Montréal à la métallurgie, **Céline Turcotte**.

PUBLICATIONS

Plate-forme syndicale des trois centrales québécoises pour le 14 octobre. **Disponible au service d'information**

Collants "Dehors les contrôles" et tracts portant sur le 14 octobre. **Disponible au service d'information**

Les documents du 48ième congrès de la CSN sont **disponibles au service d'information**. Parmi eux, "La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs".

Le Travail, édition nationale, paraît à toutes les quinzaines et est **disponible au service d'information**.

Le comité inter-fédération demande à tous les syndicats de faire parvenir une copie de leur convention. On peut les communiquer à Peter Bakvis du service de recherche. Cette première mesure de coordination est essentielle à la constitution d'une banque de données. D'autre part, les conseillers techniques sont priés de faire parvenir toute convention collective nouvellement signée.

Le syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), actuellement suspendu de la CSN, a publié un journal de 24 pages qu'il vaut la peine de mentionner. Publié en collaboration avec un groupe de dissidents de la patente à Harguindeguy, le SFPQ, ce journal retrace toute l'histoire syndicale des professionnels de l'Etat depuis les années '60. A lire leur journal qui s'appelle **solidarité**, on découvre à quel point l'Etat a manoeuvré les travailleurs de la fonction publique depuis leur syndicalisation, à partir de la création de la CSD, en passant par la désaffiliation du SFPQ.

Ce journal explique en détails quelles sont les demandes du SPGQ. On peut s'en procurer un exemplaire en écrivant à: Bureau du SPGQ, 625 Grande Allée Est, Québec, C.P. 199.

Ceux qui connaissent des chansons de grèves ou de manifestations sont priés d'en faire parvenir les paroles à Pierre Graveline, 3679 Drolet, Montréal.

GUY LA TERREUR



Me Guy Letarte

**Responsable du hold-up des emplois
chez**

- Pollack
- Trust General
- Sico
- Pavillon St-Dominique
- Seven-UP
- Holt Renfrew
- Lafleur
- Agence Provinciale
- Paquet (tentative manquée)
- Procureur du gouvernement lors de l'emprisonnement de Marcel Pepin
- Procureur du gouvernement pour les violations de la loi 23 et 253
- Procureur du gouvernement en 1972 (Front Commun)

Cet avocat patronal fait durer les conflits et empoche plus d'argent en agissant ainsi. D'où le surnom donné par les patrons: Guy La Terreur



**A MARCEL PEPIN
DÉFENSEUR DES DROITS
TRAVAILLEUR IRRÉDUCTIBLE
POUR TES COMBATS
POUR TA CLAIRVOYANCE
POUR TES AUDACES
MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MERCI**



*Sculpture offerte à Marcel
Pepin le 3 juillet dernier,
à la fin du congrès, par
des camarades de travail.*